

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## AFRIQUE CENTRALE

Semaine du 29 juin au 03 juillet 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

### Faits marquants de la semaine :

- **Régional** : la BEAC abaisse ses taux directeurs et note une amélioration des équilibres macroéconomiques.
- **Cameroun** : General Bank of Cameroon mandatée pour structurer une levée de 60 Mds FCFA au profit de la SOCADEL.
- **Congo** : le pays prévoit une hausse de 7 % de son budget en 2026.
- **Gabon** : le pays ne reconduit pas le protocole d'accès de l'Union européenne à sa zone économique exclusive.
- **Tchad** : l'UE et l'OIM débloquent 13,3 M EUR pour aider 250 000 personnes vulnérables dans les provinces du BET.
- **RDC** : le FMI valide la troisième FEC et la deuxième revue FRD en faveur de la RDC.

## Régional

### 2e session ordinaire du Comité de politique monétaire : la BEAC abaisse ses taux directeurs et note une amélioration des équilibres macroéconomiques

Le 29 juin 2026, la BEAC a [tenu](#) la deuxième session ordinaire de son Comité de politique monétaire (CPM). Les perspectives macroéconomiques présentées à cette occasion tablent sur une croissance de la CEMAC de 3,2 % en 2026, après 3,4 % en 2025, tandis que l'inflation devrait demeurer maîtrisée à 2,4 % en moyenne annuelle, soit en deçà du seuil communautaire de 3 %. Les projections font également état d'une réduction du déficit budgétaire (base engagements, hors dons) de 3,7 % du PIB en 2025 à 1,9 % en 2026, ainsi qu'un recul du déficit du compte courant de 4,0 % à 2,9 % du PIB. Les réserves de change devraient, quant à elles, progresser de 25 % pour atteindre 7 962,3 Mds FCFA à fin décembre 2026, portant le taux de couverture extérieure de la monnaie à 70,7 % et le niveau de couverture des importations à 4,72 mois, contre respectivement 66,9 % et 4,12 mois en 2025. Ces perspectives s'inscrivent toutefois dans un environnement international marqué par la persistance

### LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

**4,50 %**

Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) décidé à l'issue du Comité de politique monétaire (CPM) de la BEAC

des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Europe de l'Est. Au regard de ces évolutions, le CPM a décidé d'assouplir l'orientation de la politique monétaire en abaissant le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) de 4,75 % à 4,50 %, le taux de la facilité de prêt marginal de 6,25 % à 5,75 %, ainsi que les coefficients de réserves obligatoires, ramenés à 6,50 % (contre 7,00 %) pour les exigibilités à vue et à 4,00 % (contre 4,50 %) pour les exigibilités à terme, tout en maintenant le taux de la facilité de dépôt à 0,00 %.

### La profession bancaire et financière consultée à Libreville sur huit projets de règlements

La Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) a [organisé](#), du 22 au 24 juin 2026 à Libreville, une consultation réunissant les principaux acteurs du secteur financier de la CEMAC. Les travaux ont porté sur huit projets de textes relatifs notamment aux services de paiement, au service bancaire minimum garanti, à la mise à l'index des clients en cas de non-remboursement de crédit, à la liquidité et à la supervision sur base réseau

des établissements de microfinance, ainsi qu'à la gouvernance des Caisses des Dépôts et Consignations et au traitement des comptes inactifs et avoirs en déshérence. Ces échanges, qui ont permis d'introduire plusieurs amendements techniques — dont une réduction du capital minimum requis pour les opérateurs de services de paiement de deuxième catégorie —, s'inscrivent dans l'actualisation du dispositif réglementaire de la COBAC face à l'essor de la digitalisation et à l'émergence de nouveaux acteurs des services de paiement. Les textes révisés seront soumis à la Commission Bancaire et/ou au Comité ministériel de l'UMAC pour adoption.

### La décision de suppression du Guichet spécial de refinancement de la BEAC est repoussée au S2 2027

Lors de la conférence de presse ayant suivi la réunion du Comité de politique monétaire (CPM) du 29 juin 2026, le gouverneur de la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) a [indiqué](#) que le gel du Guichet spécial de refinancement, anciennement Guichet B, décidé le 2 avril 2026, n'est pas seulement une décision technique. Il vise avant tout à évaluer la pertinence de ce mécanisme à travers un benchmark international, alors que le FMI recommande de supprimer progressivement cet instrument, estimant qu'il s'écarte des missions traditionnelles d'une banque centrale. Le dispositif permet aux banques commerciales de refinancer auprès de la banque centrale des crédits destinés à l'investissement productif jusqu'à 60 % de leur encours. Les conclusions de cette évaluation seront présentées au Comité ministériel de l'Union monétaire d'Afrique centrale (UMAC) au cours du second semestre 2027, afin de décider du maintien, de la réforme ou de la suppression définitive de ce mécanisme.

## Cameroun

### Électricité: General Bank of Cameroon mandatée pour structurer une levée de 60 Mds FCFA au profit de la SOCADEL

La Société camerounaise d'électricité (SOCADEL) et la General Bank of Cameroon (anciennement Société Générale Cameroun) ont [signé](#) le 1er juillet 2026 un mandat d'arrangement et de levée de fonds pour mobiliser 60 Mds FCFA (91,5 M EUR) sur le marché bancaire local. Cette enveloppe est destinée à financer les investissements prioritaires dédiés aux infrastructures de production, de distribution et de commercialisation de l'énergie électrique. L'objectif est d'améliorer la fourniture d'électricité dans le pays. Cet accord s'inscrit dans le cadre du plan de redressement

engagé par la SOCADEL. De nouvelles négociations devraient être lancées dans les prochains jours pour le refinancement des besoins de trésorerie de la SOCADEL et la restructuration de sa dette existante.

### Démarrage de la phase 3 du Kribi Logistics Hub d'AGL

À l'occasion de [l'inauguration](#) de la phase 2 de sa base logistique « Kribi Logistics Hub » (KLH), AGL a [annoncé](#) un investissement de 4 M EUR (2,6 Mds FCFA) pour le démarrage de la phase 3. Cette nouvelle extension prévoit l'aménagement de 3 hectares supplémentaires, comprenant un entrepôt de stockage de 9 000 mètres carrés, un espace pont-bascule et une voie de contournement destinée à fluidifier le trafic des camions. L'investissement total d'AGL sur sa base logistique s'élève désormais à 16,3 M EUR (10,7 Mds FCFA). À terme, le KLH s'étendra sur 7 hectares pour soutenir une croissance du trafic allant jusqu'à 1 M d'EVP par an.

### Le gouvernement annule 53 permis de recherche aurifère pour non-conformité au Code minier

Le 30 juin 2026, le ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (MINMIDT) a [annoncé](#) le retrait de 53 permis de recherche aurifère pour non-conformité aux dispositions du Code minier. La mesure concerne une trentaine de sociétés camerounaises et étrangères et s'inscrit dans une réforme plus large du secteur minier camerounais, à la suite des conclusions de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), ayant mis en évidence d'importants flux d'or exportés clandestinement vers les Émirats arabes unis, privant le Cameroun de recettes fiscales.

### Premier comité de pilotage du projet SEWASH

Le Water Security Project (SEWASH) est [entré](#) dans sa phase opérationnelle avec la tenue du premier comité de pilotage le 29 juin 2026 à Yaoundé. Ce programme multiphase (MPA) sur cinq ans, financé par la Banque mondiale, vise à améliorer l'accès à l'eau potable, à développer les systèmes d'assainissement et à renforcer les capacités des pouvoirs publics. D'un montant de 184,9 M EUR (121,3 Mds FCFA), la première phase du SEWASH prévoit des investissements conséquents dans l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord.

## Congo

### Le Congo prévoit une hausse de 7% de son budget en 2026

Le Congo [prépare](#) une révision à la hausse de 7% de son budget pour l'exercice 2026 à travers un projet de loi de finances rectificative. Les recettes sont projetées à 2 716 Mds FCFA (4 Mds EUR, +6,5% par rapport au budget initial). Cette hausse est portée par l'augmentation des revenus pétroliers, à 1 119 Mds FCFA (1,7 Md EUR, +15,9%), en dépit d'un début d'année difficile. Les dépenses sont également revues à la hausse, à 2 499 Mds FCFA (3,8 Mds EUR, +7,7%). Leur augmentation est due à la réévaluation des intérêts de la dette publique, à 238 Mds FCFA (363 M EUR, +23,4%), et des charges de transfert, à 756 Mds FCFA (1 Md EUR, +20,6%). L'excédent budgétaire se rétracte à 217 Mds FCFA (331 M EUR), contre 230 Mds FCFA (350 M EUR) initialement attendus.

### Hausse de l'excédent commercial du Congo à 505 Mds FCFA au T1 2026

L'excédent commercial du Congo [s'établit](#) à 505 Mds FCFA (770 M EUR) au T1 2026 (+2,4% en glissement annuel). Cette progression découle du recul de la valeur globale des importations à 562 Mds FCFA (857 M EUR, -18,9%), portée par la baisse des biens d'équipement (-13,0%) et des produits alimentaires (-11,2%). La valeur globale des exportations enregistre un recul plus modéré à 1 067 Mds FCFA (1,6 Md EUR, -7,0%), sous l'effet de la baisse des hydrocarbures bruts (-2,3%) et des expéditions de bois (-5,6%). La part des hydrocarbures dans les exportations représente 89,5% de la valeur globale (vs 85,3% au T1 2025).

### Le Congo cherche à renforcer son approvisionnement en produit pétroliers raffinés

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et la raffinerie nigériane Dangote ont [entamé](#) des négociations en vue d'un partenariat à l'issue d'une rencontre à Lagos. Les autorités congolaises cherchent à diversifier leur approvisionnement en carburant et à renforcer leurs capacités de raffinage. En 2023, le pays importait encore pour 140 M USD (130 M EUR) de produits pétroliers raffinés. Premier pays producteur de pétrole brut de la CEMAC avec 287 000 barils par jour au T1 2026, le Congo ne dispose toutefois que d'une seule raffinerie à Pointe-Noire, la Congolaise de Raffinage (CORAF). De nombreuses difficultés techniques et opérationnelles grèvent sa capacité, qui couvre seulement 70% des besoins nationaux.

### Perenco annonce un plan d'investissement de 2 Mds USD et vise 100 000 barils par jour

Le dirigeant du groupe pétrolier François Perrodo a [présenté](#) au président Denis Sassou-Nguesso un plan d'investissement de 2 Mds USD (1,8 Md EUR). L'objectif est de dépasser le seuil des 100 000 barils produits par jour par Perenco au Congo d'ici cinq ans (contre 69 000 en 2025). Le groupe prévoit notamment la réalisation d'une centaine de nouveaux forages offshore, la conversion d'un superpétrolier en unité flottante (FPSO) et la construction d'un terminal flottant. Ce plan d'investissement s'inscrit dans un effort plus large de renforcement des actifs du groupe au Congo et en Afrique centrale depuis quelques années.

### L'Archer acquiert la start-up Ginov et renforce son expertise numérique

Lors du Forum Vox Eco 2026 organisé à Pointe-Noire, le groupe financier congolais L'Archer a [annoncé](#) la prise de participation de 70% du capital de l'Entreprise de services numériques (ESN) Ginov Congo. Entreprise congolaise reconnue depuis 2020 dans le développement web et mobile, la cybersécurité, la data et le cloud, Ginov Congo a réalisé un chiffre d'affaires de 200 M FCFA (305 000 EUR) et emploie une trentaine de collaborateurs à Brazzaville et Pointe-Noire. Avec cette opération, L'Archer devrait renforcer son expertise, notamment dans l'accompagnement des États et des entreprises de la sous-région dans leurs projets de transformation numérique. Fondé en 2020 par Gilles Tchamba, le groupe L'Archer a mobilisé 3 650 Mds FCFA (6 Mds EUR) sur les marchés de capitaux depuis sa création.

## Gabon

### Pêche : le Gabon ne reconduit pas le protocole d'accès de l'Union européenne à sa zone économique exclusive

Le Gabon a [annoncé](#), le 29 juin 2026, la non-reconduction de l'Accord de partenariat dans le secteur de la pêche le liant à l'Union européenne depuis 2007, au terme de dix-neuf années de mise en œuvre. Le protocole d'application en vigueur, signé en 2021 pour cinq ans, autorisait l'accès de 37 navires européens, majoritairement espagnols et français, à la zone de pêche gabonaise, pour un tonnage de référence de 32 000 tonnes annuelles et une contrepartie financière d'environ 17 Mds FCFA (25,9 M EUR) sur la période. Ayant annoncé une dénonciation unilatérale en juin 2025, le président Oligui Nguema avait jugé le

partenariat « profondément déséquilibré » du fait des recettes ne couvrant ni la valeur réelle des captures, ni les coûts de surveillance et de contrôle, ni les pertes de valeur ajoutée liées à l'absence de transformation locale, ni la faiblesse des investissements au titre du développement local et de l'emploi, ni les risques de surexploitation faute de suivi scientifique partagé. L'Union européenne se dit prête à négocier un APPD (Accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable) « de nouvelle génération » et évoque une fin ordonnée du protocole.

### **Energie : scission de la SEEG en deux sociétés d'économie mixte dédiées à l'eau et à l'électricité**

Le Conseil des ministres du 25 juin 2026 a [adopté](#) deux projets de loi scindant la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), opérateur intégré créé en 1997, en deux sociétés d'économie mixte : La Gabonaise des Eaux et Électricité du Gabon. Ces deux entités seront placées sous la supervision d'un régulateur commun, l'ARSEE (Agence de régulation du secteur de l'eau potable et de l'énergie électrique), créé le même jour. La réforme intervient après plusieurs années de dégradation continue du service, marquées par des coupures récurrentes d'eau et d'électricité et des pertes techniques sur le réseau hydraulique. L'audit financier et le transfert des actifs sont prévus en 2026, pour un lancement opérationnel visé en 2027, sous réserve de l'adoption des textes par le Parlement de la Transition.

## **Tchad**

### **Nord du Tchad : l'UE et l'OIM débloquent 13,3 M EUR pour aider 250 000 personnes vulnérables dans les provinces du BET**

L'Union européenne et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont [lancé](#) une initiative de 13,3 M EUR destinée à venir en aide à 250 000 personnes dans le nord du Tchad, une région durement touchée par l'insécurité, les déplacements de population et les effets du changement climatique. Ce programme doit renforcer l'accès à la protection, aux services de base et aux moyens de subsistance pour les communautés hôtes, les personnes déplacées et les migrants en situation de vulnérabilité. Financée par l'UE et mise en œuvre par l'OIM, l'initiative s'inscrit dans la continuité des actions humanitaires et de développement déjà menées au Tchad pour répondre aux crises régionales, notamment celles liées au conflit au Soudan et aux tensions dans le Sahel.

## **RDC**

### **Le FMI valide la troisième FEC et la deuxième revue FRD en faveur de la RDC**

Le Conseil d'administration du FMI a [validé](#) le 26 juin 2026 la troisième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et la deuxième revue de l'accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) en faveur de la République Démocratique du Congo. Cette validation a permis de débloquer des décaissements évalués à 348,5 M USD, portant le cumul des décaissements à plus de 1 Md USD. La performance dans le cadre de ces deux programmes a été jugée globalement satisfaisante, la plupart des objectifs quantitatifs ayant été atteints et les réformes structurelles progressant bien, quoique nécessitant une accélération. L'activité économique est demeurée résiliente en 2025, soutenue par la solidité du secteur extractif et un regain de dynamisme du secteur non extractif. L'inflation a fortement reculé à la suite de l'appréciation du franc congolais en octobre 2025, s'établissant à 2,5 % en glissement annuel à fin avril 2026. Le secteur extérieur s'est renforcé, avec un rétrécissement du déficit du compte courant et une accumulation continue des réserves de change. Toutefois, la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC, les effets de la guerre au Moyen-Orient et l'épidémie d'Ébola pèsent sur le budget. À moyen terme, une accélération des réformes structurelles, une politique monétaire prudente et une utilisation transparente et efficace des ressources publiques sont essentielles pour renforcer la résilience et préserver la stabilité macroéconomique selon le FMI.

### **La RDC et l'entreprise chinoise Genew Technologies signent un mémorandum pour un corridor fluvial de fibre optique de 2 100 km**

Le Gouvernement de la RDC a [signé](#) un mémorandum d'entente avec la société chinoise Genew Technologies CO., LTD pour le déploiement d'une infrastructure de fibre optique le long du fleuve Congo et de ses affluents. Le projet porte sur environ 2 100 km d'infrastructures, dont 1 700 km de câbles dans le lit du fleuve reliant Muanda (Kongo Central) à Kisangani (Tshopo), et près de 400 km de raccordements terrestres destinés aux points d'atterrissage et aux interconnexions. Le coût global est évalué à 1,5 Md USD, dont plus de 400 M USD pour la première phase. Genew Technologies devrait fournir les équipements, puis assurer la maintenance et la formation technique des Congolais. Ce projet s'inscrit dans un contexte de forte activité autour du réseau national de fibre optique, alors que la RDC a lancé

quelques jours plus tôt une consultation préalable du marché en vue d'un appel d'offres international portant sur la construction et l'exploitation de plus de 11 500 km de fibre optique, dans le cadre du Projet de transformation numérique financé par la Banque mondiale et l'Agence française de développement.

## Agenda des évènements économiques et institutionnels à venir

| Date                | Evènement                             | Lieu                      |
|---------------------|---------------------------------------|---------------------------|
| 7-8 juillet 2026    | Mining On Top Africa (MOTA) 2026      | Paris (France)            |
| 15-16 juillet 2026  | Forum africain de l'eau               | N'Djamena (Tchad)         |
| 25 septembre 2026   | Forum économique France-Tchad (MEDEF) | Paris (France)            |
| 6-9 octobre 2026    | Sommet international de l'élevage     | Clermont-Ferrand (France) |
| 14-16 octobre 2026  | E-Gov'A 2026                          | Yaoundé (Cameroun)        |
| 17-18 novembre 2026 | Ambition Africa 2026                  | Paris (France)            |

## Indicateurs macroéconomiques

|                           | Croissance du PIB réel (en %) |        |        | Inflation (moy. Ann, en %) |        |        | *Solde Public (en % PIB) |        |        | Dettes Publiques (en % PIB) |        |        | Solde courant (en % PIB) |        |        |
|---------------------------|-------------------------------|--------|--------|----------------------------|--------|--------|--------------------------|--------|--------|-----------------------------|--------|--------|--------------------------|--------|--------|
|                           | 2025                          |        | 2026   | 2025                       |        | 2026   | 2025                     |        | 2026   | 2025                        |        | 2026   | 2025                     |        | 2026   |
|                           | Valeur                        | Valeur | **Rév. | Valeur                     | Valeur | **Rév. | Valeur                   | Valeur | **Rév. | Valeur                      | Valeur | **Rév. | Valeur                   | Valeur | **Rév. |
| <b>CEMAC</b>              |                               |        |        |                            |        |        |                          |        |        |                             |        |        |                          |        |        |
| <b>Cameroun</b>           | 3,1                           | 3,3    | ▼ -0,7 | 3,4                        | 3,5    | ▲ 0,2  | -2,0                     | -1,7   | ▼ -0,5 | 40,4                        | 39,3   | ▲ 3,0  | -3,8                     | -5,1   | ▼ -1,2 |
| <b>Centrafrique</b>       | 4,8                           | 2,6    | ▼ -0,7 | 1,0                        | 1,5    | ▼ -1,8 | -5,5                     | -5,0   | ▼ -5,0 | 61,8                        | 64,0   | ▲ 11,4 | -3,8                     | -3,4   | ▲ 0,6  |
| <b>Congo</b>              | 2,4                           | 2,8    | ▶ 0,0  | 2,6                        | 2,8    | ▼ -0,4 | 0,3                      | 0,4    | ▼ -1,8 | 96,8                        | 91,3   | ▲ 1,3  | -5,9                     | -6,0   | ▲ 0,9  |
| <b>Gabon</b>              | 2,5                           | 2,7    | ▲ 0,1  | 2,0                        | 2,5    | ▶ 0,0  | -8,5                     | -10,0  | ▼ -2,7 | 78,9                        | 86,1   | ▲ 4,1  | -3,1                     | -4,3   | ▼ -3,9 |
| <b>Guinée Equatoriale</b> | -6,4                          | -2,7   | ▼ -3,1 | 2,8                        | 3,2    | ▲ 0,3  | -2,5                     | -1,7   | ▲ 0,3  | 40,6                        | 39,1   | ▲ 1,0  | -3,0                     | -1,6   | ▲ 2,2  |
| <b>Tchad</b>              | 5,6                           | 5,2    | ▲ 1,7  | -2,6                       | 0,5    | ▼ -3,1 | -1,3                     | -1,4   | ▲ 1,0  | 30,4                        | 29,9   | ▼ -2,5 | 0,2                      | 0,8    | ▲ 3,8  |
| <b>CEMAC</b>              | 2,6                           | 3,0    | ▼ -0,4 | 2,0                        | 2,7    | ▼ -0,5 | -2,8                     | -2,8   | ▼ -0,8 | 52,0                        | 51,6   | ▲ 2,2  | -3,2                     | -3,7   | ▼ -0,1 |
| <b>RDC</b>                | 5,7                           | 5,9    | ▲ 0,6  | 7,4                        | 3,3    | ▼ -3,9 | -2,8                     | -3,5   | ▼ -1,9 | 20,2                        | 24,6   | ▲ 10,0 | -3,7                     | -2,0   | ▲ 0,1  |
| <b>Sao Tomé</b>           | 2,1                           | 3,4    | ▼ -1,3 | 0,9                        | 9,6    | ▲ 2,6  | -2,5                     | 1,0    | ▼ -1,3 | 55,7                        | 50,4   | ▲ 5,1  | -6,3                     | -4,7   | ▼ -1,2 |

Source : SER à partir du World Economic Outlook (WEO) du FMI, avril 2026

\*solde budgétaire global (dons inclus).

\*\* Rév : Révision. Pour chaque variable, la colonne « Rév » indique la révision opérée par le WEO d'avril 2026 pour l'année 2026 par rapport aux dernières prévisions (celles du WEO d'octobre 2025).

## Evolution des cours des matières premières

| Mai-26                  | Matières premières énergétiques |             | Matières premières agricoles |          |                | Bois d'œuvre     |           |
|-------------------------|---------------------------------|-------------|------------------------------|----------|----------------|------------------|-----------|
|                         | Pétrole                         | Gaz naturel | Cacao                        | Café     | Huile de palme | Grumes           | Bois scié |
| Référence/mesure        | Brent (USD/barils)              | (USD/mmbtu) | (USD/kg)                     | (USD/kg) | (USD/mt)       | (USD/mètre cube) |           |
| Valeur                  | 100                             | 3           | 4                            | 7        | 1140           | 409              | 646       |
| Variation mensuelle (%) | -3%                             | 6%          | 22%                          | -5%      | -1%            | 0%               | 0%        |
| Variation annuelle (%)  | 60%                             | -6%         | -54%                         | -21%     | 26%            | 4%               | 1%        |
| Variation sur 5 ans     | 51%                             | 1%          | 73%                          | 69%      | 0%             | -4%              | -4%       |
| Variation sur 10 ans    | 119%                            | 53%         | 34%                          | 103%     | 51%            | 3%               | -7%       |

Source : World Commodities Markets (Banque mondiale, actualisation au rythme mensuel)

**Clause de non-responsabilité** – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Efi FRAGER (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs :

Ibrahim BARRY- Mohamed AYIAGNIGNI – Adrien REBET- Evelyne SILA – Noémie DAVID – Laura LANDREIN (SER Yaoundé) ;

Vincent FLEURIET - Ingrid ORAMALU – Amanda BROUILLARD – Hector BIANCONI (SE Brazzaville) ;

Michel BOIVIN – Fanny SCHAEFFER – Mathis FOLCH (SE Libreville) ;

Pierre SEJOURNE – Joël KAZADI KADIMA (SE Kinshasa) ; Naïma TAHRAN (Correspondante Tchad)

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner & suivez notre page [Linkedin](#).